

Sous-groupe de travail sur l'aménagement
de la zone tampon
Vaudreuil au-delà de 2022 de Rio Tinto

COMPTE RENDU
RENCONTRE #8

RÉALISÉ PAR



12 décembre 2019

Table des matières

1	Mot de bienvenue	3
2	Validation de l'ordre du jour	3
3	Actions de suivi	3
4	Présentation du plan d'aménagement préliminaire et discussions	4
5	Atelier de réflexion sur le cadre budgétaire.....	5
6	Prochaines étapes et échéanciers	7
7	Varia.....	7
8	Prochaine rencontre	8
9	Fin de la rencontre.....	8

Liste des annexes

Annexe 1 : Liste des présences	9
Annexe 2 : Ordre du jour	11
Annexe 3 : Présentation de la rencontre du 12 décembre.....	13
Annexe 4 : Plan d'aménagement préliminaire	13

1 MOT DE BIENVENUE

Monsieur Louis-Michel Tremblay, facilitateur de la séance, souhaite la bienvenue à tous. Un tour de table est réalisé pour la présentation des membres.

2 VALIDATION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Louis-Michel Tremblay propose l'ordre du jour. Les points suivants sont ajoutés au varia :

- Ruisseau La Houde
- Projet de construction d'une nouvelle passerelle en remplacement du pont Arnaud
- Zone de contrainte

Le compte rendu de la rencontre du 10 juin 2019 est validé par les membres du comité. Monsieur Jean-Yves Langevin propose de faire les ajouts suivants au compte rendu :

1 - Préciser que la préservation perpétuelle provient du rapport du commissaire du BAPE AP50 et concerne le boisé panoramique comme zone tampon.

2 - Préciser que la gestion de l'eau concerne la caractérisation (longueur, situation et représentation sur carte, débit, toxicité, etc.) de CE 100 et 200 ainsi que CEI 110-120-130 et l'identification des milieux humides (tourbières, grandeurs, profondeurs, etc.) et indiquer le point de rejet aux cours d'eau récepteurs des eaux de ruissellement (eaux bleues).

3 - Ajouter à la liste de présences celle de l'OBV Saguenay (Marco Bondu).

Monsieur Louis-Michel Tremblay confirme que les points 1 et 3 seront ajoutés au compte rendu. Toutefois, considérant la nature des échanges du 10 juin, le point 2 ne peut être ajouté comme tel, n'ayant pas fait l'objet de discussion lors de la rencontre.

Les membres valident l'ordre du jour. La liste des présences figure en annexe 1 et l'ordre du jour est en annexe 2.

3 ACTIONS DE SUIVI

Monsieur Louis-Michel Tremblay présente les actions de suivi du compte rendu. Le tableau suivant résume l'avancement des actions en suivi.

Actions de suivi	Suivis effectués
Rencontre du 10 juin 2019	
Revenir sur l'engagement quant à la préservation perpétuelle	Processus en cours, à prévoir pour la phase II

Identifier la piste dorsale (route) sur la carte des scénarios de vélo de montagne (qui sert à l'évacuation en cas de situation d'urgence)	FAIT
Validation par le CREDD de la carte Scénario — Ceinture verte et retour à Simon Durocher	FAIT
Colliger l'information sur le volet de la gestion hydrique et les résultats des travaux de caractérisation des cours d'eau et la partager aux membres	Après la phase de préfaisabilité en cours (juin 2020)

La présentation complète de la rencontre se trouve en annexe 3.

4 PRÉSENTATION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT PRÉLIMINAIRE ET DISCUSSIONS

Monsieur Louis-Michel Tremblay Monsieur Jean-Yves Bouchard, urbaniste présentent la carte de ceinture verte autour du Complexe Jonquière et le plan d'aménagement préliminaire pour la zone tampon du boisé panoramique. Rio Tinto a pris l'engagement suite aux consultations de 2016 de compenser km par km les sentiers de vélo impactés. Dans le plan d'aménagement préliminaire, sur les 14 km touchés, 7 km de sentier se retrouvent remplacés. Deux terrains de remplacement sont identifiés et certaines boucles ont été prévues.

Les commentaires suivants ont été faits :

- Éviter de faire des aménagements paysagers qui ne tiennent pas compte du milieu naturel comme, par exemple, l'utilisation de saules.
- Il est important de favoriser des espèces végétales qui maximisent l'atténuation du bruit et des écrans visuels qui permettent aux usagers de vivre une expérience en nature.
- Comme il s'agit d'un plan préliminaire, la carte présentée est en mode conceptuel. Des plans détaillés seront réalisés une fois que Rio Tinto aura complété les études de préfaisabilité et arrêté le contour final du futur site de résidus de bauxite.

Projection et planification du réseau de sentiers de motoneige à Ville de Saguenay :

Monsieur Alain Roch de Ville de Saguenay procède à une courte présentation sur la planification du réseau de sentiers de motoneige à Ville de Saguenay. À l'hiver 2018-2019 en raison de l'interdiction d'utiliser le pont Arnaud, une mesure alternative a été mise en place faisant en sorte que le sentier bifurque sur un tronçon temporaire qui passe à travers les pistes de vélo. Le pont Arnaud ne peut être ni réparé, ni reconstruit au même endroit. Près du pont Arnaud, il y a un pont ferroviaire et il est donc impossible, en raison des normes, de reconstruire à proximité. Ville de Saguenay procédera au démantèlement du pont.

Un projet alternatif de passerelle, en remplacement du pont Arnaud, a été présenté à Ville de Saguenay qui a donné, lors de la séance du conseil de décembre 2019, son approbation pour aller de l'avant avec une étude de faisabilité. Lorsque les résultats de cette étude seront disponibles, la deuxième étape, qui consiste à obtenir des droits de passage (propriétaire privé et Rio Tinto), pourra être amorcée. Deux options demeurent :

- Passage dans le boisé panoramique. La cohabitation avec les autres usagers est possible, mais représente quelques défis.
- Passage par le sentier 83 et 383. Cette option devrait toutefois être sécurisée par des ententes à long terme avec des propriétaires.

Questions/Observations	Réponses
Est-ce qu'il y aura des sentiers pour les véhicules hors routes? Si oui, quel en sera la largeur?	Ce plan préliminaire ne comprend pas les accès d'entretien ou autres. À cette étape-ci, nous sommes à regarder l'aspect récréotouristique. La largeur prévue pour le sentier d'entretien de la clôture devra être confirmée.
À combien se chiffrent les retombées économiques de l'industrie de la motoneige dans la région annuellement?	Dans la région, l'industrie de la motoneige apporte des retombées directes et indirectes de 115 millions de dollars annuellement.
Quel est l'échéancier probable pour la construction d'une nouvelle passerelle?	Il faut d'abord un certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement. Les délais peuvent être courts ou longs. Ville de Saguenay souhaite réaliser le projet dans un horizon de deux ans.
Est-ce possible de faire des propositions d'aménagements divers, impliquant des végétaux et d'autres types d'essences que les saules ?	Oui, tout à fait. Cette suggestion sera communiquer à l'aménagiste afin de bonifier et maximiser sa proposition.
Est-ce qu'il y avait une possibilité de faire un tunnel ou une passerelle à l'ouest du site de bauxite pour le passage de la motoneige?	À partir du moment où la motoneige ne passe plus dans ce secteur, l'analyse du tracé se fait plus au sud. C'est pourquoi nous n'envisageons plus cette option.

Actions de suivi	Responsable	Échéancier
Valider si la présentation de Alain Roch de Ville de Saguenay sur la projection du réseau de sentiers de motoneige est disponible pour l'intégrer au compte rendu	TES – Alain Roch	D'ici la prochaine rencontre
Communiquer la largeur du sentier périphérique	RT	D'ici la prochaine rencontre

Le plan d'aménagement préliminaire se trouve en annexe 4.

5 ATELIER DE RÉFLEXION SUR LE CADRE BUDGÉTAIRE

Monsieur Louis-Michel Tremblay présente l'objectif de l'atelier qui est de jeter les bases des partenariats potentiels pour la réalisation du plan d'aménagement de la zone tampon du boisé panoramique et de la ceinture verte du Complexe Jonquière. Voici les tableaux résumant l'atelier de réflexion :

Partenariats potentiels pour la zone tampon du boisé panoramique

Activités	Estimé préliminaire	Partenaires potentiels	Nature du partenariat
Aménagement de la zone tampon dans le boisé panoramique <ul style="list-style-type: none"> • Aménagements paysagers • Compensation des km de pistes de vélo • Pavillon d'accueil Vélo-Chicoutimi¹ • Outils de communication et affichage 	375 000\$ + compensation des sentiers non prévus au plan préliminaire	Vélo Chicoutimi Ville de Saguenay Rio Tinto Club motoneige (conditionnel)	Technique, supervision, subventions provinciales et fédérales, réalisation de sentiers de vélo Prog. MTQ véhicules hors route (25/75) Engagement de compensation km/km, accès

Partenariats potentiels pour la ceinture verte du Complexe Jonquière

Activités	Estimé préliminaire	Partenaires potentiels	Nature du partenariat
Ceinture verte du complexe Jonquière <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la connaissance sur la valeur des écosystèmes • Connectivité des écosystèmes • Valorisation des milieux naturels • Aménagement du boul. du Saguenay • Outils de communication et affichage 		CREDD Verts boisés du Fjord Ville de Saguenay Rio Tinto	Expertise, promotion, communication, volet consultatif Aménagement du boul. du Saguenay Expertise, technique, conseils

¹ Pour le pavillon d'accueil de la Corporation Vélo-Chicoutimi, une demande a été déposée notamment à Rio Tinto et à Ville de Saguenay.

6 PROCHAINES ÉTAPES ET ÉCHÉANCIERS

Monsieur Louis-Michel Tremblay présente les prochaines étapes à discuter.

7 VARIA

- **Ruisseau La Houde :**
Le ruisseau La Houde a été érodé notamment lors du déluge et des travaux sont prévus sur une partie des berges par Rio Tinto sur environ 4 à 5 km. Ces travaux prennent en considération les impacts potentiels des nouveaux aménagements du site de résidus de bauxite.
- **Projet de construction d'une nouvelle passerelle en remplacement du pont Arnaud :**
Voir en point 4. Actions de suivi
- **Zone de contrainte :** La zone de contrainte est plutôt une zone de vérification de potentielle zone de contrainte. Il sera important de vérifier cet aspect.

Questions/Observations	Réponses
Des forages ou sondages ont-ils été effectués par la Ville ou Rio Tinto?	Rio Tinto est en plein processus de forage. Nous faisons des vérifications et des études géotechniques pour être certain que l'on puisse s'appuyer là-dessus.
Le secteur du boisé panoramique est identifié comme secteur de contrainte pour des glissements de terrain	Ville de Saguenay : La définition de secteur de contrainte ne signifie pas que le secteur est sujet au glissement de terrain, mais plutôt que le dénivelé requiert des investigations pour déterminer la stabilité des sols. Dans ce secteur, une bonne partie est du rock. Rio Tinto : les études géotechniques actuellement réalisées ont justement pour objectif d'obtenir un portrait complet de la situation des sols afin d'ériger le futur site de résidus selon les standards de sécurité les plus élevés.

Actions de suivi	Responsable	Échéancier
Présenter les résultats de la préfaisabilité par rapport à la zone de contrainte et également les travaux géotechniques.	RT	Pour la prochaine rencontre

8 PROCHAINE RENCONTRE

Un Doodle sera envoyé en 2020 en fonction de l'avancement du dossier.

Actions de suivi	Responsable	Échéancier
Envoyer un sondage Doodle aux membres	TES	En 2020, pour la prochaine rencontre

9 FIN DE LA RENCONTRE

Il est convenu que le compte rendu sera envoyé aux membres avant la prochaine rencontre ainsi que la présentation. Monsieur Louis-Michel Tremblay remercie les participants pour leur présence et leur écoute, en souhaitant à tous une bonne fin de soirée. La rencontre se termine à 18 h 10.

Production du compte rendu

Véronique Frigon, Transfert Environnement et Société
Chargée de projets